



## JE CHOISIS LE BON ANTI-LIMACES

### L'ANTI-LIMACES

- > Qu'est-ce qu'un anti-limaces ?
- > Dois-je utiliser systématiquement un anti-limaces ?
- > Les anti-limaces agissent-ils également sur les insectes et la faune du sol ?
- > Les limaces sont-elles résistantes aux produits ?

### LA LUTTE

- > Tous les appâts anti-limaces se valent-ils ?
- > Existe-t-il une gamme d'anti-limaces qui garantit une efficacité optimale ?
- > Que dois-je faire pour favoriser la lutte anti-limaces ?

### L'UTILISATION

- > Je fais un épandage par voie centrifuge, quel anti-limaces me conseillez-vous ?
- > J'ai besoin d'un anti-limaces pour une application localisée, que dois-je utiliser ?
- > Je fais de l'agriculture biologique : quel anti-limaces utiliser ?
- > Je souhaite utiliser un anti-limaces biocontrôle, existe-t-il un produit adapté ?

## QU'EST-CE QU'UN ANTI-LIMACES ?

Les anti-limaces, également appelés molluscicides, sont des produits phytopharmaceutiques, ce qui implique que leur utilisation est strictement encadrée pour garantir leur efficacité, leur innocuité et leur conformité (Règlement CE n° 1107/2009). Ils doivent donc posséder une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Les conditions d'emploi (doses, cultures...) sont précisées sur l'étiquette du produit et sur le site [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

Depuis octobre 2021, tous les produits dont la concentration est supérieure ou égale à 3 % de métaldéhyde sont classés CMR2. Les conditions d'utilisation et le stockage sont plus contraignants.

Les anti-limaces diffèrent de tous les autres produits du marché, car :

- Ils se présentent sous la forme de granulés ou sphères ;
- C'est le ravageur (la limace) qui doit se diriger vers le granulé (aussi appelé appât), d'où l'intérêt d'avoir des produits attractifs ;
- Ils fonctionnent par ingestion, d'où la nécessité d'avoir des produits appétents ; on utilise généralement des distributeurs centrifuges pour les appliquer, d'où la nécessité de bien maîtriser tous les thèmes relatifs à la balistique.



## DOIS-JE UTILISER SYSTÉMATIQUEMENT UN ANTI-LIMACES ?

**NON** : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée.

Il existe plusieurs moyens de lutte alternative contre les limaces et le piégeage est une étape importante permettant de définir la stratégie de lutte la plus adaptée.

### LES ANTI-LIMACES AGISSENT-ILS ÉGALEMENT SUR LES INSECTES ET LA FAUNE DU SOL ?

**NON** : Tous les produits DE SANGOSSE sont formulés avec du métaldéhyde ou du phosphate de fer IPmax, des substances actives qui sont des molluscicides stricts : en d'autres termes, leurs actions sont sélectives, elles n'agissent que sur le seul groupe des mollusques (limaces et escargots). Elles ne présentent donc pas d'action insecticide et leur impact sur la faune du sol (lombrics, etc.) est limité.

### LES LIMACES SONT-ELLES RÉSISTANTES AUX PRODUITS ?

**NON** : Aucun phénomène de résistance n'a jamais été rapporté pour les substances actives contenues dans les anti-limaces DE SANGOSSE.

## TOUS LES APPÂTS ANTI-LIMACES SE VALENT-ILS ?

**NON** : Ceux-ci doivent répondre à plusieurs critères :

- **La régularité** : ils doivent être faciles à épandre de manière homogène grâce à une masse unitaire et une densité élevée, ainsi qu'une calibration régulière ;
- **L'attractivité** : ils doivent être facilement détectés par les limaces ;
- **L'appétence** : ils doivent également avoir bon goût pour la limace ! Pour être efficace, l'appât doit être ingéré en quantité suffisante par la limace ou l'escargot, d'où l'importance primordiale du goût des granulés anti-limaces ;
- **La résistance** : l'appât doit rester intact quelles que soient les conditions climatiques, humidité comme sécheresse.

## EXISTE-T-IL UNE GAMME D'ANTI-LIMACES QUI GARANTIT UNE EFFICACITÉ OPTIMALE ?

**Un bon appât offre le meilleur équilibre sur un ensemble de critères :**

- > **Une attractivité maximale** avec des granulés plus faciles à trouver par les limaces et escargots pour :
  - **Améliorer l'efficacité** globale des applications de granulés ;
  - **Réduire le gaspillage** généré par la part des granulés perdus ;
  - **Protéger les cultures** en optimisant la quantité de granulés non consommés et, donc, de substance active disponible.
- > **Une appétence accrue** : le goût amélioré des granulés permet de faire ingérer rapidement la dose létale au mollusque, ceci afin de :
  - **Mieux protéger les cultures** et sécuriser l'efficacité des granulés ;
  - **Contrôler plusieurs limaces** avec le même granulé ;
  - **Optimiser** les doses requises.
- > **Une rapidité d'action inégalée** : une formulation qui accélère les effets de la substance active dans le corps des limaces, pour :
  - **Accélérer les processus de mise en symptômes et la mortalité** des mollusques ;
  - Permettre une **réduction de la substance active**.
- > **Une protection longue durée** : une formulation qui assure une présence au sol prolongée des granulés afin de :
  - **Traiter efficacement** même dans des conditions humides ;
  - **Rallonger la persistance** des appâts au sol.
- > **Un épandage maîtrisé** : des formulations résistantes à la casse, qui font très peu de poussières, tout en optimisant la distribution sur toute la largeur de travail.
- > **Une largeur d'épandage inégalée** : l'arrivée d'une forme d'anti-limaces sphérique encore plus résistante à la casse permet de déplaçonner les distances d'épandage allant jusque 36 mètres avec certains épandeurs d'engrais et 28 mètres avec des épandeurs électriques, et cela pour :
  - **Apporter une répartition homogène** sur la largeur de travail ;
  - **Sécuriser le traitement**.

## APPÂTS ANTI-LIMACES COLZACTIF et SFERRIC PROCESS = EFFICACITÉ PROUVÉE



Retrouvez toutes nos vidéos  
sur notre chaîne Youtube :

**Ciblage Anti-limaces**

## QUE DOIS-JE FAIRE POUR FAVORISER LA LUTTE ANTI-LIMACES ?

- > **Observer et surveiller** : rien ne peut remplacer l'œil avisé de l'agriculteur. L'évaluation du risque limace et la décision d'intervenir doivent se faire sur le terrain et à la parcelle.
- > **Utiliser un anti-limaces de qualité** : il doit être à la fois efficace, régulier, attractif pour les limaces, appétent et résistant à l'humidité.
- > **Agir en prévention** : la meilleure des formulations sera incapable de remédier aux dommages déjà causés aux cultures par les limaces. C'est la raison pour laquelle il faut privilégier les interventions préventives (en général avant la levée).
- > **Appliquer la dose adéquate** : plus les ravageurs seront nombreux, plus ils consommeront de granulés. La mise en place de pièges à limaces permet de se faire une idée du niveau des populations auxquelles on est confronté. Il n'existe donc pas une dose universelle valable par culture ou par région ou par ravageur. Chaque année, le choix de la « bonne » dose doit être reconsidéré.
- > **Appliquer au bon endroit** : la plupart des applications de granulés anti-limaces se fait en plein et en surface. C'est généralement la bonne solution mais, avec les limaces, il faut se garder des généralités. Dans certaines situations, les applications localisées sont nécessaires.

Chaque fois que des dommages directs sont redoutés, il est recommandé d'apporter les granulés au plus près des graines ou des futurs coléoptyles ou hypocotyles dans la ligne de semis.

## JE FAIS UN ÉPANDAGE PAR VOIE CENTRIFUGE, QUEL ANTI-LIMACES ME CONSEILLEZ-VOUS ?

Les anti-limaces METAREX® DUO et IRONMAX PRO® ont été spécialement conçus pour les épandages par voie centrifuge.

- > Les granulés sont fabriqués pour être **épanchés en grandes largeurs**, sans générer de poussière ni de casse, grâce à une masse unitaire et une densité élevée ainsi qu'une parfaite calibration pour que le produit soit le mieux distribué possible sur toute la largeur de travail.
- > Les formulations de qualité sous forme cylindrique ou sphérique sont suffisamment dures pour ne pas se briser lors des épandages centrifuges. C'est un critère qualitatif majeur pour un anti-limaces car les brisures ont une durée de vie abrégée et se comportent très mal lors des épandages.
- > IRONMAX PRO® est un **appât anti-limaces biocontrôle** à base de la substance naturelle qu'est le phosphate ferrique. C'est pourquoi ses granulés sont utilisables en agriculture biologique.

Les appâts anti-limaces de très bonne qualité assurent les fonctions suivantes : **attractivité maximale, appétence accrue, rapidité d'action inégalée, et résistance au délitement.**

**Retrouvez toutes les informations sur les produits de qualité sur le site [www.ciblage-anti-limaces.fr](http://www.ciblage-anti-limaces.fr) ou sur l'application ciblage anti-limaces téléchargeable sur les plateformes IOS et Android**

## J'AI BESOIN D'UN ANTI-LIMACES POUR UNE APPLICATION LOCALISÉE, QUE DOIS-JE UTILISER ?

IRONMAX® MG (MUSICA) est un anti-limaces expert **des applications localisées, il bénéficie de la recette unique COLZACTIF**. Il a spécialement été conçu **pour être utilisé au moment du semis dans le cadre d'applications en mélange avec les semences ou réalisées via le microgranulateur** :

- > Les granulés de IRONMAX® MG (MUSICA) sont de petite taille (11 mg) mais de densité élevée (> 80) afin de constituer **des mélanges très homogènes** avec les semences de colza ou de blé. Cette association n'a pas tendance à se séparer dans les trémies ;
- > Les granulés de IRONMAX® MG (MUSICA) **sont suffisamment durs** pour ne pas être brisés dans les semoirs ou dans les microgranulateurs. En effet, les granulés cassés sont beaucoup moins efficaces que les autres ;
- > Ses propriétés biologiques sont identiques à celles de IRONMAX PRO® : attractivité maximale, appétence accrue, rapidité d'action inégalée, résistance au délitement et absence de poussière.

**Découvrez l'anti-limaces pour applications localisées IRONMAX MG / MUSICA sur notre site [www.ciblage-anti-limaces.fr](http://www.ciblage-anti-limaces.fr)**

## JE FAIS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : QUEL ANTI-LIMACES UTILISER ?

DE SANGOSSE a créé l'appât anti-limaces biocontrôle IRONMAX PRO :

- > Sa substance **active au phosphate ferrique IP MAX** s'accumule dans l'intestin et la glande digestive, ce qui perturbe le métabolisme du calcium, entraînant un blocage de la digestion.
- > Les applications des granulés anti-limaces IRONMAX PRO® se font **de préférence en plein**, mais aussi en mélange ou en localisé.
- > IRONMAX PRO® possède les qualités de tous les produits de la gamme COLZACTIF : attractivité maximale, appétence maîtrisée, rapidité d'action, résistance au délitement et à la casse, absence de poussière, résistance à l'humidité.
- > Il est particulièrement adapté aux **applications grandes largeurs**.

## JE SOUHAITE UTILISER UN ANTI-LIMACES BIOCONTRÔLE, EXISTE-T-IL UN PRODUIT ADAPTÉ ?

**OUI** : l'appât anti-limaces IRONMAX PRO® est idéal pour une utilisation biocontrôle :

- > Les granulés contiennent **la substance active au phosphate ferrique IP MAX** qui entraîne le blocage de la digestion chez les limaces ;
- > Ils sont utilisables de préférence en plein mais également en mélange ou en localisé, et sont particulièrement adaptés aux applications en grandes largeurs ;
- > Les appâts anti-limaces IRONMAX PRO® possèdent les qualités de tous les produits de la gamme COLZACTIF : attractivité maximale, appétence maîtrisée, rapidité d'action, résistance au délitement et à la casse, absence de poussière, résistance à l'humidité.

**Pour en savoir plus sur l'utilisation de l'anti-limaces IRONMAX PRO en agriculture biologique, consultez notre site.**

IRONMAX PRO® / IRONMAX® MG / MUSICA® - AMM n° n°2160226 - Phosphate ferrique anhydre IP MAX 24.2 g/kg - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection. P501 Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour tous les usages. METAREX® DUO - AMM n° 2190173 - Phosphate ferrique IPmax 16.2 g/kg, Méaldéhyde 10 g/kg. Marques déposées, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DE SANGOSSE. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SPe6 Pour protéger les oiseaux/les mammifères sauvages, récupérer tout produit accidentellement répandu. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour tous les usages. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi - se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Marques déposées, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896. Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont du Casse (France). Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Edition février 2022. Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site [www.desangosse.fr](http://www.desangosse.fr) - Version actualisée des fiches produits disponible sur [www.ciblage-anti-limaces.fr](http://www.ciblage-anti-limaces.fr) - Crédits photos Gettyimages.

**EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**